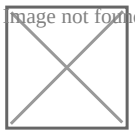

Harcèlement, menace et chantage

Par **DanyG**, le **19/04/2011** à **16:10**

Bonjour!

Voilà ma situation. J'ai quitté mon ami il y a plus d'un mois et il joue au chantage, en mêlant ma famille à une histoire totalement ridicule (j'ai acheté un camescope 600 euros sur lequel une offre de 100neuros était faite mais au lieu d'envoyer mon RIB, il a envoyé le sien afin de récupérer cet argent directement sur son compte, alors que nous étions toujours ensemble, il me volait déjà... bref!) Cependant, il n'a pas toutes les preuves d'achat en sa possession (que je n'ai plus non plus d'ailleurs) et il EXIGE que JE lui rembourse cette somme!
Son père a abusé de moi durant plus d'un an (l'affaire est désormais aux mains de la gendarmerie), je ne voulais pas que ma famille soit au courant, mais il me menacait de dire à mes parents dans un premier temps que j'ai couché avec son père délibèrement, par plaisir... Je l'ai donc devancé en expliquant la situation à mon père et à ma mère. Mais il ne s'arrête pas là. Il me pose des ultimatum et veut mêler d'autres gens, comme ma grand mère de 81 ans (son pauvre coeur fragile lacherait si elle n'avait connaissance que de un dixième de cette terrible histoire...), mon frère, mes oncles et tantes, il veut me salir le plus possible tant qu'il m'a pas les fameux 100 euros... (exemple de sms : "ton père et ta mère sont au courant! Deuxieme délai pour MES 100 euros mercredi 23H59 ou deux autres personnes de ta famille seront au courant... ")
Aussi, je suis désormais en couple et mon homme s'est fait fracturé sa voiture. Le lendemain, je recevais une lettre dans laquelle mon ex disait vouloir se venger de lui (il marque cela le dimanche, dimanche soir, mon homme a sa voiture cassée, le lundi mon ex marque être soulagé, la nuit lui ayant portée conseil et donc apaisé...coïcidence?...). De plus, il rode autour de chez mes parents (chez qui je vis actuellement) et a avoué à mes parents qu'il nous pisterait un jour afin de démolir mon homme! Cependant, nous n'avons aucune preuve concrète et "il a le droit de se balader en voiture où bon lui semble!".
J'ai aussi archivé un message vocal dans lequel il m'insulte et menace ma famille et moi de tous nous "flinguer".
Je n'en peux plus, je suis à nouveau sous anti-dépresseurs, anxyolitiques et autres... J'enchaîne les rendez-vous chez ma psychologue, mon psychiatre et mon médecin généraliste...

J'aimerais donc savoir quels recours j'ai contre lui afin de mettre fin à ce cinéma...

Merci de l'aide que vous pourrez m'apporter!

Cordialement

Par **Claralea**, le **19/04/2011** à **18:09**

Avez vous porté plainte pour menace de mort au commissariat ?

[citation]Son père a abusé de moi durant plus d'un an (l'affaire est désormais aux mains de la gendarmerie), je ne voulais pas que ma famille soit au courant, mais il me menacait de dire à mes parents dans un premier temps que j'ai couché avec son père délibèrement, par plaisir[/citation]

Mais vous avez quel age ? Vous etes une femme mariée et vous dites avoir ete abusée sexuellement par votre beau-père pendant un an sans jamais en avoir parlé à votre mari ?

Par **DanyG**, le **19/04/2011** à **19:31**

Bonsoir!

J'ai 20 ans et non, je ne suis pas mariée. Je vivais en concubinage avec mon ex. Et non, je ne lui en ai pas parlé, peur de détruire leur famille... Je sais, cela peut paraitre bête, mais quand je suis partie, je lui ai dit, il m'a confirmé qu'il avait des doutes, il m'a dit qu'il était prêt à venir témoigner avec moi à la gendarmerie, cependant, comme je ne voulais pas me remettre avec lui, il a tourné la situation afin de me salir...

Merci de votre intérêt et de l'aide que vous pourrez, si vous le souhaitez, m'apporter!

Par **Domil**, le **19/04/2011** à **20:01**

Puisqu'une plainte pour viol est en cours, prenez un avocat pour défendre vos intérêts

Par **Claralea**, le **19/04/2011** à **21:05**

Reunissez toutes les preuves de harcelement et allez portez plainte

Par **DanyG**, le **20/04/2011** à **11:12**

Merci à tous pour vos réponses!

Alors, j'ai réuni les preuves, mais apparemment, il n'y en a pas assez (pas assez de sms, ni d'appels, ni de mails) pour porter plainte pour harcèlement...
Et non, dans la panique de me retrouver confronter au gendarme et face à ce mot "viol", je n'ai pas pensé à essayer de déposer plainte pour menace de mort.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés

Le gendarme doit me rappeler aujourd'hui, mais seulement pour l'histoire avec son père.
Je veux m'en sortir et j'ai tellement peur car ils vont essayer faire passer cela pour un acte volontaire et conscentant...
Aussi, quelqu'un peut-il m'expliquer comment se passe la rencontre avec un expert psychiatre (car au moment des faits, j'étais en clinique psychiatrique TGCA et sous traitement)

Encore merci!

Par **Claralea**, le **20/04/2011** à **11:26**

Et bien commencez dès aujourd'hui à garder les preuves de ses agissements envers vous et votre famille.

Donc, son père a abusé de vous alors que vous etiez dans un etat psychologique qui necessitait votre hospitalisation, à cette époque vous etiez une personne vulnéable, c'est une circonstance agravante pour lui !

Par **DanyG**, le **21/04/2011** à **10:28**

Bonjour!

J'ai eu le gendarme au téléphone et il me rappelle pour fixer un rdv la semaine prochaine.

Merci mille fois pour tous vos renseignements et votre intérêt!

Par **Claralea**, le **21/04/2011** à **11:55**

Revenez nous donner des nouvelles

Par **DanyG**, le **21/04/2011** à **20:13**

Sans problème! D'ailleurs, j'ai l'impression que votre aide pourra encore m'être précieuse!

Par **DanyG**, le **25/04/2011** à **13:39**

Bonjour à tous!

J'ai du nouveau...j'ai rdv à la gendarmerie jeudi après midi, mais mon ex a envoyé un message à tous mes contacts facebook. Le voici: "Dany à couché avec mon père et par honte

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés

l'accuse aujourd'hui de viol... Cédric"
Quel est le terme juridique pour ce qu'il fait? Puis-je porter plainte pour diffamation? je suis au bout, je n'en peux plus, il continue de me salir, mais à plus grande échelle...

Merci et bon lundi de Pâques!

Par **Domil**, le **25/04/2011** à **14:23**

oui, vous pouvez porter plainte pour diffamation

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés